

n°18

Question écrite : quelle est la suite de la régularisation des contrats auxiliaires ?

Encore une fois, nous avons pu constater que les contrats d'une partie de travailleuses et travailleurs auxiliaires sont loin d'être exemplaires pour un employeur comme la Ville de Lausanne. Si nous pourrions admettre qu'une certaine flexibilité est nécessaire, quand elle n'est qu'en faveur de l'employeur ce n'est pas un progrès social, mais un recul. Les contrats actuels d'une partie du personnel auxiliaire s'apparentent d'avantage aux contrats des « tâcherons » (travailleurs payés à la tâche) du 19^{ème} siècle, plutôt qu'à des contrats de travail modernes, d'autant plus lorsque ces personnes sont plongées dans une précarité peu enviable et ont des horaires coupés qui ne leur permettent pas de les combiner avec un deuxième emploi.

Nous aimerions donc poser à la Municipalité les questions suivantes :

- Peut-elle nous éclaircir sur le type et le nombre de contrats qu'elle signe (contrats à l'heure, mensualisés, contrats à durée déterminée sans garantie d'un pourcentage minimum, CDmax, soumis à l'ancien et au nouveau barème en vigueur depuis fin 2020) ?
- Pourquoi avoir recours à des contrats toujours plus précaires et avoir instauré des CDD (appelés « CD max ») qui n'en sont plus, avec des temps d'essai et des délais de licenciement avant l'échéance formelle, ce qui constitue encore une précarisation profonde ?
- Si la transformation « prioritaire » des contrats auxiliaires en poste fixe semble être un signe de bonne volonté (50 sur 1200 !) de la part de la Municipalité que nous saluons, en combien de temps envisage-t-elle d'absorber le reste du personnel auxiliaire (même en CDD) et comment compte-t-elle s'y prendre pour réduire leur nombre, les faisant passer au statut de travailleurs.stabilisé.e.s ?
- S'il est vrai qu'un minime partie du personnel auxiliaire a un salaire équivalent ou supérieur au personnel titulaire, combien de personnes sont dans ce cas figure ?

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

Laura Manzoni, groupe Ensemble à Gauche

L. Manzoni